

Matriarcat Gaulois...

— Jean Jacob BACHOFEN —

« Droit Maternel » – 1861.

p. 725 n. STRABON : Géographie IV, 198 :

Sacrifice des femmes dans l'île SAMNITE située à l'embouchure du LIGER (la Loire),
l'ÎLE DES SAINS.

P. 721 n. – d –

Posidonius affirme que, non loin de l'embouchure de la Loire, il existerait une petite île interdite aux mâles et habitée par les femmes des Samnites.

En réalité, plutôt que des Samnites, il s'agirait des Namnètes. **Denys le Périégète** parle d'Αμνίται (Amnites). Elles étaient possédées de Dionysos et, dans leur exaltation orgiaque, elles tuaient au sein même de leur groupe.

En fait, l'identification géographique exacte de cette île apparaît problématique, vu le caractère semi-légendaire de la description de Posidonius, qui se réfère à **Artémidore**.

STRABON. Grec de Cappadoce. ~58/21-25 P.C.

SAMNITE. Le Samnium désigne **les Abruzzes**, le plus haut de l'Apennin, au bord de l'Adriatique, en face de Rome-Naples (2800/2900 m). Les tribus guerrières y résistèrent longtemps à Rome (→ ~325). D'où "samnite", nom de gladiateurs (casque à aigrette et grand bouclier).

DENYS LE PÉRIÉGÈTE. ~300 P.C. Un périégète était guide dans les sanctuaires d'Olympie et Delphes. La périégèse de Denys est description de la terre en 1186 hexamètres (style exceptionnel).

ARTÉMIDORE. Ce voyageur d'Ephèse. Son "Péripole Géographique" est de vers 100 A.C.

POSIDONIUS. Grand Philosophe qui eut comme élève Cicéron, et Pompée comme ami. Né 135 A.C. Vient à Rome en 51 A.C. et meurt peu après.

LIGER, ou bien LIGERIS (Loire).

Grand fleuve de la Gaule. Il a sa source dans les Cévennes. Il traverse le territoire des Arvernes, des Éduens, des Carmutes. Il se jette dans l'Océan entre le pays des NAMNÈTES (capitale : Nantes) et celui des Pictones (capitale : Poitiers).

Le géographe **Pomponius MELA**, contemporain de l'empereur Claude (+41/54), né en Espagne et parent de Sénèque peut-être, nous donne trace de la fée Galloise **MORGANE**. C'est en parlant de **l'oracle de neuf prêtresses, vouées à la virginité perpétuelle**, dans l'ÎLE DE SEIN.

Matriarcat Gaulois...

Mela ajoute : l'île de Sein est située en face du pays des Osismiens, c'est-à-dire vers l'embouchure de la Loire, à 4 km du Finistère (pointe du Raz).

Selon **Gosselin**, les Osismiens occupaient l'occident de l'Armorique, de Brest à St Brieuc. (Gosselin : 1751-1830. À l'Institut dès sa création. A fait de la géographie une science en s'aidant de l'astronomie. Traduit et annoté Strabon).

Larousse. SEIN est "Sena" de Mela. En breton, on dit île "de la Semaine" = "des sept sommeils". L'oracle de l'île, interprété par 9 vierges. Chateaubriand en a tiré VELLÉDA, la dernière des 9 prêtresses. Velléda : soulèvement de Civilis en +70. (Il n'y a pas que Juifs et Bagaudes !). La **grande Druidesse**, finalement trahie (Cf. sa statue de 1839 par Maindron).

La capitale des Osismiens est **Vorganium** (CARHAIX).

À vol d'oiseau, l'île de Sein est quand même à 210 km de St Nazaire (bouche de la Loire...). Et à 49 km au Sud de Brest ; 55 km à l'Ouest de Quimper.

Toutes ces localisations laissent du flou. Mais quand même, l'Île DES SAINS et l'île DE SEIN semblent bien être la même chose.

Médailles trouvées à Sein : bombées d'un côté, avec tête humaine à chevelure bouclée, entourée de cordons perlés (♀ ?) ; et du côté concave, un cheval androcéphale (à tête d'homme).

Mela poursuit : on attribuait **aux 9 prêtresses un pouvoir surnaturel**, comme soulever par leurs incantations les flots et les vents, de prendre à leur choix la forme de toutes sortes d'animaux, de guérir les maladies réputées incurables, de pénétrer et prédire l'avenir, mais seulement aux marins qui viennent les consulter.

STRABON dit que ce sont des Bacchantes, issues de la race des Namnètes, dont le culte consiste dans des initiations et cérémonies étranges. (Il dit des "bacchantes", comme un grec ne peut comprendre Isis qu'en y voyant une "Déméter" égyptienne !). Il ajoute : **Il n'est permis à aucun homme de mettre le pied dans l'île. Elles-mêmes traversent la mer quand elles veulent se faire engrosser, puis reviennent chez elles.**

Le nom de Mergiane ou Morgen, Morgan, Morgain... donné à **l'aînée** (la chef) des neuf fées bretonnes (celtes) a quelle origine ? Les Gallois et Bas-bretons, puis les trouvères, en ont fait MORGANE.

Les poètes bas-bretons de l'Île de Sein nomment leur terre île FORTUNÉE (Paradis), ou bien... « île des POMMES » (Cf. Espérides...). Ils disent que **le roi Artus grièvement blessé à la bataille de Camblan y fut transporté, et que Morgane « y médicina ses plaies ».**

La « **Morganegiba** » est une ancienne coutume : le don que l'époux faisait à sa femme le lendemain des noces. Allemand : Morgen Gabe (don du matin). Cf. Gift = don en anglais.

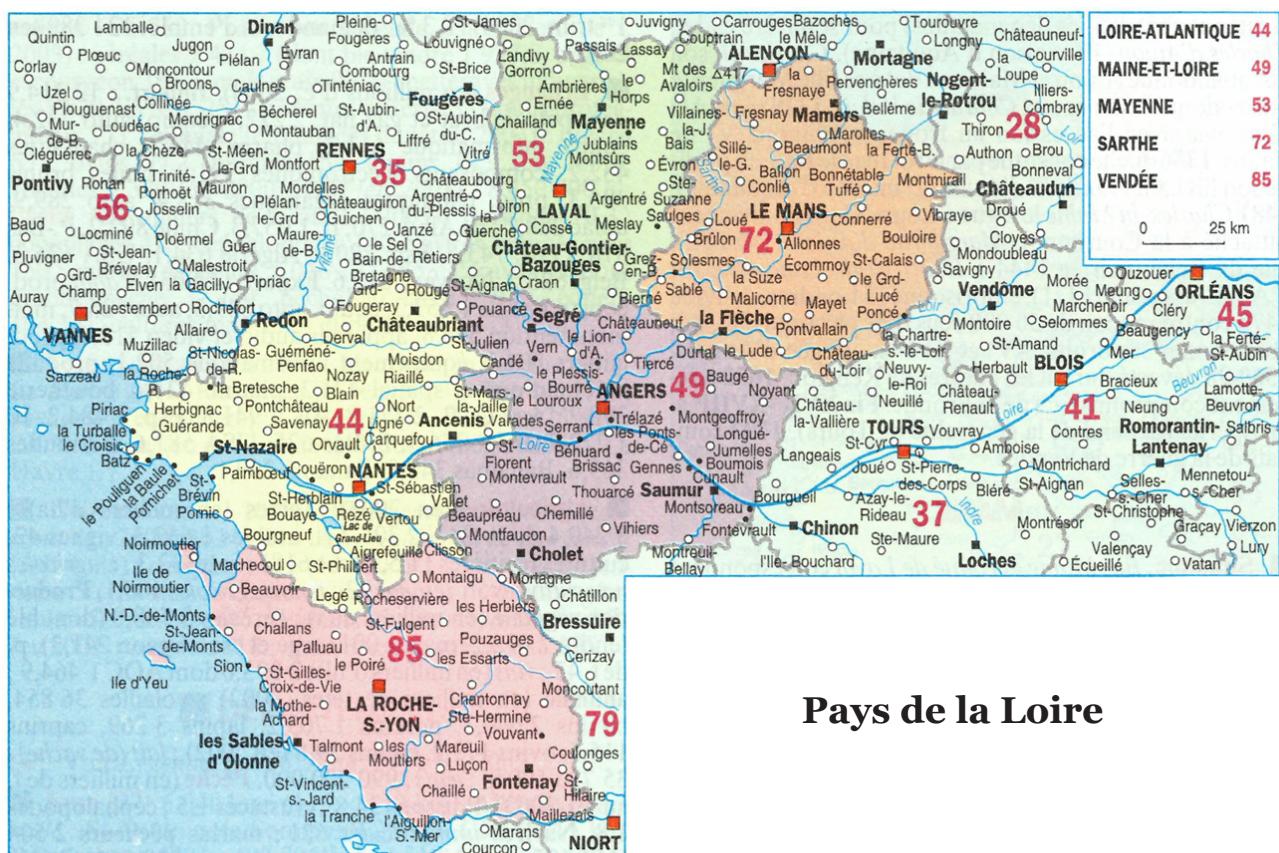
Le **Mariage « Morganatique »** est peut-être « à la façon de fée Morgane », du don du matin. Se disait du mariage d'un haut personnage avec une femme de rang inférieur ; mariage célébré le matin, subrepticement. Elle n'obtient pas tous les droits politiques d'une épouse "normale", de même extraction...

Apportons de l'eau au moulin de Bachofen !

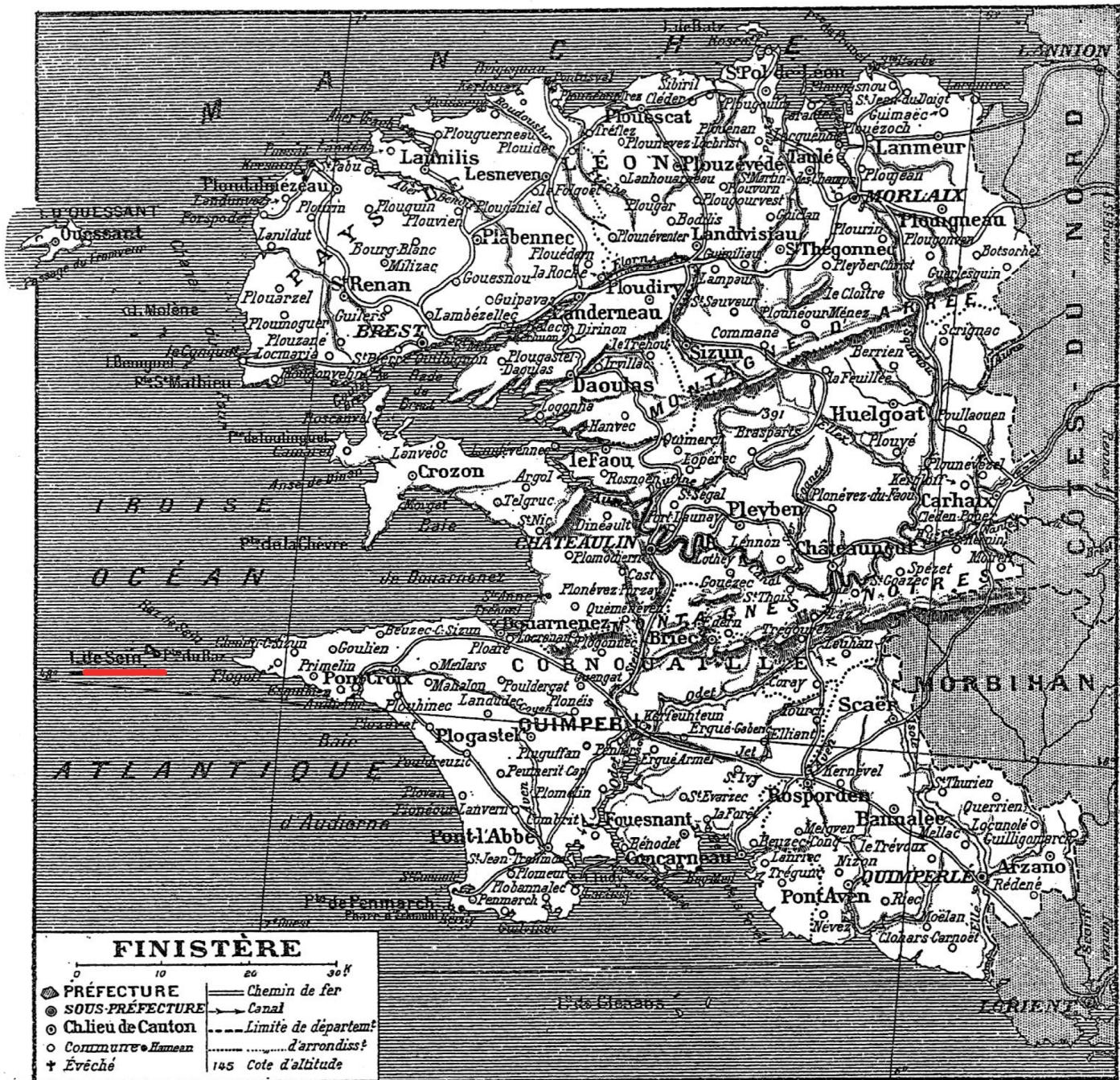
Matriarcat Gaulois...



Bretagne



Matriarcat Gaulois...



VELLÉDA, célèbre prophétesse de la Germanie. Elle vivait au temps de Vespasien, était de la nation des Bructères et exerçait par ses prophéties un grand pouvoir sur les peuplades des bords du Rhin, chez lesquelles elle devint presque l'objet d'un culte. Elle eut la plus grande part à la révolte de Civilis et des Bataves contre les Romains (70 après J.-C.). Divers incidents de la lutte ont fait ressortir la direction active de la jeune prêtresse et l'ascendant qu'elle exerçait sur ses compatriotes. A sa voix, les Bructères furent les premiers à se joindre à l'insurrection. Tacite raconte dans ses *Histoires* que Velléda envoya à Civilis des messagers pour lui offrir des secours. Dès lors, il s'établit entre le chef des Bataves et la prêtresse des Bructères une correspondance incessante, qui hâta et assura la formation de l'alliance de tous les Germains cisorhénans et des Belges septentrionaux. L'incendie du Capitole ayant eu lieu à cette époque, Velléda prédit la victoire complète du parti de l'indépendance et la ruine prochaine de Rome, invitant la Gaule à s'unir aux Germains pourachever la chute de l'empire. Les légions de Muninius Lupercus, attaquées par les Bructères réunis aux Bataves, furent écrasées dans leurs retranchements de *Velera Castra* (à Santer, dans le pays de Clèves). Le lieutenant romain fut fait prisonnier et envoyé en présent à Velléda. Les prêtres sacrifiaient, comme les druides de la Gaule, les prisonniers faits à la guerre. Aidé par Velléda, Civilis fut reconnu pour chef suprême de l'insurrection, entraîna avec lui huit cohortes bataves qui occupaient Mayence, et souleva les Trévères, les Langrois, les Tongres, les Nerviens et divers autres peuples. Dans toutes les rencontres, les Romains furent battus. Quand, après la prise de Cologne, une députation de Teuctères demanda que la ville fût rasée et que la colonie de vétérans, fondée par Agrippine, fille de Germanicus, fût détruite, les avis s'étant partagés, il fut convenu qu'on prendrait Velléda et Civilis pour arbitres et qu'on s'en rapporterait entièrement à leur décision. La ville fut épargnée. « Une cruauté naturelle et l'amour du butin, dit Tacite, portaient les vainqueurs à saccager cette colonie d'Agrippine. Ils fu-

rent retenus par des raisons de guerre et par l'idée qu'une réputation de clémence importe à qui fonde un empire. » Mais déjà la jalousie de quelques chefs nuisait au succès de l'insurrection. La division éclata dans la république naissante. Les Gaulois, harcelés par les généraux romains, finirent par accepter la paix et se détacher tout à fait de la ligue germanique. La défaite des Trévères, battus à deux reprises par le général Cerealis avant que les Bataves eussent eu le temps de les secourir, puis la prise de Mayence et de Cologne fortifièrent les Gaulois dans leur soumission. Civilis n'eut bientôt plus avec lui que les troupes auxiliaires de Velléda. C'est alors les succès les plus importants. Une fois elles s'étaient élancées à la nage contre les Romains. On s'était battu au milieu des marais, dans des plaines submergées par les eaux du Rhin. Le carnage fut grand. Velléda avait pu venger l'affront des dernières défaites. Une autre embuscade dont elle prépara le succès fut celle de Bonn et Novesium, où Cerealis établissait un camp pour faire hiverner ses légions. Ayant observé, dans ses sorties de nuit, que la garde du camp se faisait mal, que les fanaux étaient éteints et que cette négligence permettait d'entrer dans les retranchements sans le moindre obstacle, elle divisa ses Bructères en deux détachements, dont l'un devait attaquer les légions de terre et l'autre la flotte. Elle choisit une nuit fort noire. Les Bructères, s'abandonnant au fil de l'eau, entrèrent en effet, sans le moindre obstacle, dans le camp, coupèrent les cordes qui soutenaient les tentes et, les soldats romains se trouvant enveloppés, embarrassés sous leurs propres pavillons, ils les égorgèrent sans peine. Pendant ce temps, l'autre troupe attaquait la flotte, jetait le grappin, harponnait et entraînait les bâtiments. Ils prirent ainsi la galère du général Cerealis et ils la menèrent par la Lippe pour en faire présent à Velléda.

Cependant la soumission des Bataves était prochaine. Après une suite de revers et de succès, Civilis, obligé de passer le Rhin, s'était cantonné dans l'île Batave, où Cerealis le poursuivit. On était au déclin de l'automne ; des pluies continues ayant fait déborder le fleuve, l'île entière, naturellement

basse et marécageuse, forma comme un vaste étang. La force de l'inondation emporta le camp des Romains. Civilis aurait pu faire périr l'armée ennemie, s'il eût achevé de submerger le pays par la rupture de la digue de Drusus, à l'endroit où le Rhin commence à se diviser en deux bras. Velléda le lui conseillait; Civilis, par grandeur d'âme, peut-être seulement par prudence, ne le voulut pas. Déjà il négociait secrètement. Il se donna donc auprès de Cerealis « le mérite d'avoir détourné adroïtement les Germains de ce projet: je ne répugnerais point à le croire, ajoute Tacite, puisque sa soumission suivit de près. »

Velléda, abandonnée de Civilis, rallia encore des soldats pour prolonger la résistance. Ce fut en vain que le général romain l'exhorta, elle et ses parents, « à saisir l'occasion de mériter l'amitié de Rome, au lieu de s'obstiner à une guerre où ils n'éprouveraient que des désastres; » jamais elle ne voulut renoncer à la liberté de son pays, et elle reprit bientôt l'offensive avec une énergie nouvelle. Mais ses dernières troupes ayant été dispersées, elle succomba sous la trahison : les principaux chefs, las de la guerre, cédant aux promesses et aux menaces des lieutenants romains, mirent bas les armes. Le plus sûr moyen pour lier leur volonté était d'exiger pour otage Velléda. L'héroïque prêtresse, maintenant à charge à son pays, fugitive et tenue pour suspecte, fut arrêtée et menée à Rome, où elle servit d'ornement au triomphe de Domitien.

Le caractère prêté à Velléda par Tacite a fourni à Chateaubriand un des plus beaux épisodes des *Martyrs*, dont s'est à son tour inspiré M. Maindron pour l'exécution de sa belle statue de Velléda, qu'on voit au jardin du Luxembourg, à Paris.

Velléda, statue de M. Maindron (Salon de 1839), au jardin du Luxembourg. La druidesse est appuyée contre le tronc d'un arbre, dans l'attitude de la méditation, les jambes et les bras croisés, la main droite à hauteur du cou, avec l'index relevé, comme pour mieux suivre les caprices d'un rêve. Elle est court vêtue, un peu comme une ballerine; les seins, d'un beau galbe, débordent de sa ceinture. A son côté gauche pend la fauille d'or. Sa tête est couronnée de chêne; derrière, un long voile couvre une partie de sa lyre (ou d'un instrument de cette forme) qu'elle porte comme un carquois. Cette statue est d'un beau modelé et elle fait le plus grand honneur à l'artiste, qui lui doit, du reste, la meilleure part de sa réputation. Taillée en plein marbre, elle est d'une exécution qui ne laisse rien à reprendre. Toutefois, étant donné le caractère de l'héroïne des *Martyrs* de Chateaubriand, dont M. Maindron s'est inspiré, sa Velléda a l'air plus païen que chrétien; mais l'artiste avait sans doute aussi en vue la Velléda historique, celle de Tacite, qui ne ressemble guère à celle de Chateaubriand.

Matriarcat Gaulois...



Velléda
par Maindron – 1839

MORGANE, célèbre fée galloise. M. de la Villemarqué propose d'interpréter le nom de Morgane par le bas-breton *mor*, très-fort, et *gan* pour *can*, brillant. La légende de cette fée se perd dans la nuit des premiers temps de la Gaule. Elle était sœur d'Artus et élève de Merlin, qui lui enseigna la magie. Elle aimait à errer au bord des rivières et des fleuves, à voler à leur surface sur un char traîné par des animaux marins ; elle habitait même un palais au fond des eaux ; c'était presque une ondine. Les romans de chevalerie ont célébré ses enchantements et les tours malicieux qu'elle jouait à Genève, sa belle-sœur, pour se venger de ce que celle-ci avait imprudemment publié qu'elle avait surpris Morgane avec un amant. Ce qui prouve l'antiquité de la légende attachée au nom de Morgane, c'est que nous en trouvons des traces dans les récits d'un géographe du 1^{er} siècle de notre ère, Pomponius Mela. Cet auteur, en effet, mentionne l'oracle d'une divinité gauloise, que neuf prêtresses, vouées à une virginité perpétuelle, rendaient dans l'île de Sein, située en face du pays des Osismiens, c'est-à-dire vers l'embouchure de la Loire, à 4 kilomètres du Finistère ; car les Osismiens, d'après le savant Gosselin, occupaient l'extrémité occidentale de l'Armorique, depuis les environs de Brest jusqu'à Saint-Brieuc.

L'île de Sein n'est aujourd'hui qu'un plateau stérile, habité par quelques familles de hardis pêcheurs.

« On attribue à ces prêtresses, poursuit Pomponius Méla, un pouvoir surnaturel, comme de soulever, par leurs incantations, les flots et les vents ; de prendre à leur choix la forme de toutes sortes d'animaux ; de guérir les maladies réputées incurables ; de pénétrer et de prédire l'avenir, mais seulement aux hommes de mer, et relativement aux choses sur lesquelles ils viennent les consulter (ib. III, cap. vi). » Strabon parle également de ces prêtresses de l'île de Sein, mais en chargeant son récit de circonstances tout à fait nouvelles. « Ce sont, dit-il, des bacchantes issues de la race des Nainnète, dont le culte consiste dans des initiations et des cérémonies étranges. Il n'est permis à aucun homme de mettre le pied dans l'île ; elles-mêmes traversent la mer quand elles veulent avoir commerce avec les hommes, puis s'en reviennent. »

Ces deux passages, bien qu'ils ne concordent qu'imparfaitement, n'en fournissent pas moins la preuve que la croyance aux fées, parmi les populations chrétiennes de la Gaule, n'est point une importation des Arabes en Espagne, d'où elle se serait répandue dans le reste de l'Europe, comme on l'a dit souvent. L'Armorique avait ses fées et ses lutins bien avant que Tharèq eût traversé le détroit auquel il devait laisser son nom, *Djibal-Tharèq*, Gibraltar.

Maintenant, comment le nom de *Mergiane* ou *Morgane*, ou *Morgen*, ou *Morgain*, donné à l'ainée des neuf fées bretonnes, est-il venu de l'arabe *margian* ou *mergian*, qui signifie corail, mais qui signifie aussi, dans les romans orientaux, le nom d'une déesse, d'une enchanteresse de la famille des pérés ou divines ? Comment de *margian* les Gallois, les Bas-Bretons et, après eux, les trouvères ont-ils fait *Morgane* ? Quel lien de parenté secrète unit ces deux mots ? C'est ce qu'il importe fort peu de savoir, du moment que l'existence légendaire de la fée Morgane avait manifestement cours sept siècles avant l'invasion de l'islamisme.

Les poëtes bas-bretons nomment l'île de Sein l'île *Fortunée* ou l'île des *Pommes*. C'est là que deux bardes transportèrent le roi Artus, grièvement blessé à la bataille de Cambian, et que Morgane y médicina ses plaies.

L'abbé de La Rue (*Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères*, t. I^{er}) cite un poëme du XIII^e siècle, intitulé : les *Priviléges aux Bretons*, dans lequel on mentionne plusieurs familles nobles de l'Armorique qui tirent, comme la maison de Lusignan, leur descendance d'une fée. Il y est question, entre autres, de Jacques Brien de Compale, *cousin de la fée Morgane*.

MORGANEGIBA s. m. (mor-ga-né-ji-ba — allem. *morgengabe*, même sens). Anc. cout. Don que l'époux faisait à sa femme le lendemain des noces. || On a dit aussi MORGANGEBE, MORGENGAB, MORGINGAB et MORGINCAP.

— Encycl. Grégoire de Tours parle (liv. IX, chap. xx) de cet usage comme étant en vigueur chez les Francs. On appelait dans la suite ce don du matin *oscle* (*osculum*, baiser), parce que le présent était toujours accompagné d'un baiser. Quelquefois, le *morgengabe* était très-considérable et se composait d'un certain nombre de villes et de domaines. Chilpéric Ier donna à sa femme Galswinthe pour *morgengabe* les villes de Bordeaux, Limoges, Cahors, Béarn (Pau) et Bigorre.

MORGANATIQUE adj. (mor-ga-na-ti-ke. — On trouve en bas lat. *matrimonium ad morganaticum contractum*. L'origine de *morganaticum* est controversée. On a indiqué *morgen-gabe*, le don du matin, à quoi Scheler objecte qu'on ne voit pas comment *morgengabe* donnerait *morganaticus*, et que le don du matin n'est pas essentiel au mariage morganatique. Il suggère avec doute le gothique *maurjan*, restreindre, de la racine sanscrite *mur*, obstruer, enclore : un mariage avec restriction. Legoarant propose : *à la Morgane*, à la manière de la fée *Morgane*. M. Littré propose de tirer *morganatique* de l'allemand *morgen*, matin, mariage célébré le matin, subrepticement). Jurispr. Se dit du mariage d'un haut personnage avec une personne d'un rang inférieur : *Il y a eu d'augustes et respectables mariages MORGANATIQUES entre souverains et sujettes*. (E. Sue.) || Se dit de la femme épousée morganatiquement : *Ce fut la belle et funeste lady Jersey qui donna au prince de Galles pour épouse MORGANATIQUE mistress Fitz-Herbert*. (L. Gozlan.)

— Par plaisant. *Mariage morganatique*, Accouplement d'un animal avec une femelle d'une autre espèce et supposée d'un rang inférieur : *Le bouc, qui est plus solide sur ses jambes que sur les principes de fidélité et de morale, a contracté une alliance MORGANATIQUE avec la brelis*. (Toussenel.)

— Fig. *Mariage morganatique*, Alliance de deux choses dont l'une est d'un ordre supérieur : *Qui sait si, pour tout concilier, il n'a pas été rêvé le MARIAGE MORGANATIQUE du droit divin et de la souveraineté du peuple?* (Saint-Priest.)

MORGANATIQUEMENT adv. (mor-ga-na-ti-ke-man — rad. *morganatique*). Par un mariage morganatique : *Se marier MORGANATIQUEMENT*.